

CONSEIL MUNICIPAL

ordre du jour

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MOLF se réunira en séance ordinaire

**Le mardi 25 février 2025
à 19h00 en mairie**

1. Compte financier unique 2024 : commune
2. Compte financier unique 2024 : vente d'électricité
3. Subventions aux associations 2025
4. Créations de postes et mise à jour du tableau des effectifs
5. Vacation référente santé micro-crèche
6. Cimetière : Reprise des concessions en état d'abandon

Questions et informations diverses



Le Maire,
Hubert DELORME

